

REOMI : tout savoir sur votre facture

Seuls les usagers disposant d'un bac individuel identifié ordures ménagères et d'un bac jaune reçoivent cette facture. Si vous habitez en collectif, celle-ci sera envoyée à votre bailleur ou gestionnaire.

Accédez à votre portail usager personnel en trois clics :

- 1** Rendez-vous sur le site <https://pma.e-reom.net>
- 2** Entrez votre **identifiant**
- 3** Entrez votre **mot de passe** (également dans votre courrier)

Pour cette facture, il vous est demandé de vérifier votre **nom**, **prénom**, **adresse** mais également le **numéro de votre bac**.

Comment vérifier le numéro de mon bac à ordures ménagères ?

Il est inscrit, la plupart du temps, en caractères blancs au dos de la poubelle. Si vous souhaitez savoir si ce numéro correspond bien à votre lieu de résidence, contactez la Direction collecte et traitement des déchets de PMA.



Le nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères vous permet d'évaluer au mieux le montant de votre facture en fonction de la grille tarifaire. Cette grille est à retrouver sur notre site internet : [agglo-montbeliard.fr / Vivre ici / Déchets / La redevance incitative / Ma facture](http://agglo-montbeliard.fr/Vivre-ici/Déchets/La-redevance-incitative/Ma-facture). Ou en scannant le QR code ci-dessous :



Notez bien que votre forfait comprend automatiquement 12 levées incluses, par an, pour les résidences principales (6 levées pour les résidences secondaires). Au-delà, toute levée supplémentaire vous sera facturée. ■



Il est rappelé que le bac jaune peut être sorti aussi souvent que possible ; il n'est pas facturé.

PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMÉRATION
8 AVENUE DES ALLIÉS - BP 98407
25208 MONTBELIARD CEDEX

Direction collecte et traitement des déchets
Pays de Montbéliard Agglomération
03 81 31 84 99

Ouverture :
du lundi au vendredi
08h00-12h00 / 13h00-17h00

Changement :
Communiquez immédiatement tout changement de situation concernant l'usager ou l'emplacement desservi. En cas de modification d'adresse postale, nouvel occupant ou changement de propriétaire, merci de nous indiquer les nouvelles coordonnées de l'usager.

Ordonnateur :
Le président, Charles DEMOUGE

SIRET :
20006564700196

Emis le :
05/06/2024

Loi Informatique et Liberté :
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du service de

FACTURE N°
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

AS_250_PMAOM

N° de Titre : xx 123456
Période : 1er semestre 2024

MONTANT à régler : 129,15 €
payable 30 jours à réception

Modalités de paiement :
Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA) : Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA) dans l'encadré indiqué. Joignez un RIB, RIP ou RICE si vos coordonnées bancaires ne figurent pas sur le TIP SEPA ou si elles sont erronées. Datez et signez le TIP SEPA dans l'enveloppe fournie, affranchie au tarif lettre sans aucun autre document et sans modifier le montant. Le paiement partiel est impossible lors d'un paiement par TIP SEPA. Retournez le volet TIP SEPA dans l'enveloppe fournie. Retenez le montant. Le paiement partiel est impossible lors d'un paiement par TIP SEPA. et sans modifier le montant. Le paiement partiel est impossible lors d'un paiement par TIP SEPA.

Par carte bancaire sur internet :
Par carte bancaire sur internet : <https://www.agglo-montbeliard.fr> ou <https://pma.e-reom.net>
A l'adresse : <https://www.agglo-montbeliard.fr> / <https://pma.e-reom.net>
Login : X012345X / Mot de passe : X543210X

Par virement :
Indiquez en zone libellé : PMA-00233-153553 et vos nom et prénom
IBAN : XX00 0000 0000 00X0 0000 0000 0000
BIC : ABCDEFGHIJK

Par prélèvement à échéance (pour les prochaines factures uniquement) :
Retirer un dossier auprès de Pays de Montbéliard Agglomération, ou <http://www.agglo-montbeliard.fr>.

Par chèque bancaire ou postal :
Libellez le chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public, joignez le coupon détachable ci-dessous et envoyez l'ensemble sous pli affranchi au Centre d'Encaissement de Yvelines, dans l'enveloppe jointe.

Par carte bancaire ou numéraire :
En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site <http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).

À VÉRIFIER Vos nom et prénom, numéro et nom de la voie : XX xxx commune

IDENTIFIANT

MOT DE PASSE

INTERLOCUTEUR Si informations erronées

PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMÉRATION
8 AVENUE DES ALLIÉS - BP 98407
25208 MONTBELIARD CEDEX

Service de Gestion Comptable du Pays de Montbéliard
Centre des Finances Publiques
1 place de l'Europe
25630 SAINTE SUZANNE
Tel : 03.81.31.11.99
sgc.pays-montbeliard@dgif.finances.gouv.fr

Ouverture du Service de Gestion Comptable :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 (fermé le mercredi)

Voie de recours :
Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L 1617-5 du code général des collectivités territoriales) vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire compétent selon la nature de la créance. Pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères : Tribunal Judiciaire de Montbéliard
Clôture Judiciaire, 23 rue Mozart
25000 MONTBELIARD

Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du Tribunal Judiciaire de Montbéliard.

Effet du non paiement :
Toute somme non acquittée dans un délai de 30 jours après la réception du présent avis fera l'objet de poursuites engagées par le comptable public (confère Service de Gestion Comptable ci-dessus).

DETAIL FACTURE N°
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

N° avis paiement : 012345
Période : 1er semestre 2024
Ref producteur : X012345
Date émission : 05/06/2024

Adresse(s) ou établissement(s) desservi(s)	Qté	Prix U (EUR)	Total (EUR)
Situation n° : 1 X012345 M. Mme Nom Prénom N° et nom de la voie XX xxx Commune * 01/01-30/06/2024	6/12(*)	35,00	17,50
	6/12(*)	223,30	111,65
Forfait de levées du bac N° 012345 (240 L OM)	3		0,00
Utilisation du bac 012345 - 240 L OM 3 utilisation incluse dans le forfait	0	9,72	
3 utilisation hors forfait - levées supplémentaires			
Total à payer :			129,15

(*) calculé sur les périodes d'utilisation du service

Numéro de bac À VÉRIFIER

PART FIXE Incluant un forfait de 12 levées / an du bac N° 21120 000686

PART VARIABLE Nombre de levées hors forfait

SOMME À PAYER